

## Les dialectes arabes au XXe siècle.

Des deux modalités sous lesquelles se présente la langue arabe, arabe littéral et dialectes, la première est soumise à un développement freiné pour des motifs idéologiques : la nécessité de conserver un lien avec le passé, la sacralité de la langue coranique. Il est dès lors plus subtil d'y déceler les transformations -bien réelles- qui l'affectent. L'autre modalité est plongée dans l'immédiat de l'instant et du lieu ; elle évolue sans être soumise à la charge d'assurer une compréhensibilité ascendante (avec l'avenir) et descendante (avec le passé), ni à celle d'assurer l'inter-compréhension entre Arabes du Golfe à l'Océan. Ses évolutions sont donc plus rapides, tant sur le plan immédiatement perceptible du lexique (chaque année apporte sa moisson de termes nouveaux, parfois argotiques) que sur ces points plus difficiles à repérer que sont la morpho-syntaxe ou l'accent.

Traiter de l'évolution d'une langue sur un siècle est néanmoins nécessairement artificiel : non pas que l'évolution linguistique soit un fleuve tranquille indépendant de la vie des hommes ; au contraire, les contingences de l'histoire se reflètent presque immédiatement sur la façon dont ils parlent. Mais il n'y a de sens à considérer le XXe siècle comme une unité linguistiquement significative que dans la mesure où il fait *historiquement* sens. Or, tout n'est pas lié à l'histoire dans l'évolution des langues. On peut ainsi distinguer une *pente* naturelle des dialectes, présente en virtualité dans chaque réalisation de la langue à une période donnée, et qui se vérifie ou pas. Ce sont des évolutions parfois prévisibles que l'histoire des hommes n'affecte en rien, obéissant à une logique interne de la langue.

On en donnera un exemple : la lente transformation dans l'arabe du Caire du système de négation de la phrase verbale. Alors que le système classique du cairote nie *baḥebb* (j'aime) par *ma baḥebb-eš*, c'est depuis peu d'années la tournure *meš baḥebb*, autrefois uniquement employée avant une rectification, qui tend à concurrencer la tournure standard. Peut-être parviendra-t-elle à la supplanter: on pourra poser l'hypothèse que la langue a décidé de traiter syntaxiquement le verbe comme un participe actif, unifiant le système de négation puisque les deux formes, participe actif et verbe à l'inaccompli précédé de *b-*, assument selon le type de verbe l'expression de la concomitance. Il est vraisemblable que chaque dialecte arabe aura connu au cours de ce siècle, dans sa morphologie ou sa syntaxe, une comparable évolution "interne" qu'il n'est pas possible de lier à l'histoire sociale ou politique.

Mais au moins quatre phénomènes plus *historiquement* particuliers à ce siècle se sont aussi fait jour :

1- Une évolution de l'emprunt aux langues étrangères. Alors que les dialectes parlés il y a cent ans portaient la marque de siècles de domination ottomane, par la fréquence des termes turcs et persan, l'emprunt est devenu sous la double influence de la colonisation dans la première partie du siècle et de la globalisation de l'économie et de la culture dans la seconde, majoritairement issu du français et de l'anglais. Par contre, sur le plan morphologique, l'emprunt semble moins pénétrer la langue. Ainsi, le Turc avait influé sur l'arabe au point d'ajouter au schème *fa''āl* qui désigne les noms de métier le suffixe *-gi* (*qandarġi*, cordonnier en Irakien à la place du littéral *iskāfī*), ainsi que le suffixe *-li* pour désigner l'origine géographique. Par contre, les termes empruntés au français ou à l'anglais sont majoritairement fondus dans un schème arabe, qu'il soit littéral ou propre à un dialecte donné : on trouve en égyptien contemporain *kansell/beykansel*, annuler, emprunté à *to cancel* et ramené à une racine quadrilitère ou *fannesh/beyfannesh*, terminer un contrat, emprunté à *to finish*, utilisé sur un schème de IIe forme. Par contre, il est rare de rencontrer des terminaisons indo-européennes en "tion" ou "age" ou "eur", à l'exception rarissime de certains termes d'argot algérien : *hiṭiste*, "jeune désœuvré passant son temps à s'adosser au mur" formé de l'arabe *hiṭ*

“mur” + “iste”, suffixe français. Si les langues européennes semblent avoir partiellement influencé la syntaxe du littéral, une telle influence n’est pas, au premier ressort, observable sur les dialectes.

2- La *koïnisation* des dialectes dans une ère géographique donnée<sup>1</sup>. Les médias audiovisuels, liés à l’Etat, utilisent largement les dialectes dans la fiction. Mais ces fictions devant toucher le plus grand nombre et étant produites par la communauté (nécessairement citadine) la plus proche du lieu d’exercice du pouvoir, elles imposent dans chaque pays le dialecte de la capitale ou une version moyenne dans laquelle les particularités phonologiques ou morpho-syntaxiques les plus géographiquement ou socialement connotées sont abrasées. L’exode rural implique aussi pour les enfants de migrants un changement de dialecte. C’est une *koinè*, dotée d’un prestige à peine inférieur à la langue littérale, qui se voit diffusée et dont l’expansion tend parfois à faire disparaître d’anciens particularismes, fixant ainsi une norme linguistique. Déjà J. Cantineau, dans sa monographie fondatrice sur le parler de Palmyre parue en 1934, signalait le prestige de l’accent damascène et la lente récession des parlers bédouins en Syrie. L’Egypte et le Maroc sont deux exemples de promotion d’un dialecte au rang de langue nationale, induisant une *koïnisation* des parlers dans le pays. Au Maroc, ce n’est d’ailleurs pas comme en Egypte la langue d’une ville unique qui s’est imposée, mais un parler citadin empruntant à Rabat et à Fès tout en gommant les marques trop locales (comme la réalisation en attaque glottale *hamza* du *qāf* en *fāsī* traditionnel). Des parlers communautaires se sont ainsi éteints ou sont en voie d’extinction, comme les parlers juifs du Maghreb et d’Irak...

3- Une présence accrue de termes et de constructions issus de l’arabe littéraire moderne, conséquence de l’alphabétisation et de la pénétration des mass-media. L’arabe médian qui en découle se différencie de formes plus anciennes d’arabe médian à tendance dialectale (nous distinguerons entre un arabe médian “littérisant” trouvé dans des textes d’*intention* littérale mais laissant apparaître des affleurements dialectaux, comme la langue de la narration, dans les contes anciens ou le roman moderne, et des textes d’*intention* dialectale laissant apparaître un vocabulaire, des images ou des structures littéraires, comme par exemple la langue des chansons) en ce qu’il correspond à des situations d’énonciations nouvelles, comme l’interview radiophonique ou télévisée, qui implique à la fois le naturel de l’oral et le formalisme de la diffusion publique. Cette influence du littéral se reflète à plusieurs niveaux :

- création d’une classe d’adverbes parfois réalisés selon la phonologie dialectale : *musabba’an*, "par avance" en égyptien et en syro-libanais.
- influence de la morphologie littérale en concurrence avec la morphologie dialectale, dans une construction dialectale : on entendra lors d’interview de la télévision égyptienne *be-nuğazzi* “nous nourrissons”, prononciation se situant entre *nuğaddī* du littéral et *be-nğazzi* du dialecte.
- apparition dans certains mots ressentis comme appartenant à un registre essentiellement littéral d’une réalisation littérisante d’un phonème : tandis que le mot *syndicat* demeure en syro-libanais *na’ābe*, il est passé en Egypte de *ne’āba* que l’on entend couramment dans les films des années 40 et 50, à *neqāba*.

4- La dernière évolution est d’ordre idéologique. Sans doute la querelle entre puristes défenseurs d’un arabe littéral réduit à la conservation d’un état classique de la langue, embaumement vécu comme une nécessité, et partisans des langues vernaculaires fait-elle encore rage pour certains. Au Liban, le poète Sa’id ‘Aql se faisait dans les années 70 sectateur du dialecte en tant que langue nationale devant supplanter le littéral qu’il ne voulait voir que comme dépassé, tout en ayant joué avec une admirable virtuosité et beaucoup de modernité dans ses propres poèmes... Partout dans le monde arabe, les deux partis emploient bien souvent le même vocable anachronique, *al-luġha al-*

---

<sup>1</sup> Une *koinè* est une langue naissant d’une nécessité de communication entre parlers proches, conçue comme un moyen-terme gommant les spécificités propres à chacun de ces parlers.

*fushā*, "la langue la plus éloquente", cet arabe "classique" qui a pourtant tant bougé au cours des siècles. La littérature égyptienne aura fait écho tout au long du XXe siècle à ces débats. Faut-il rappeler qu'au début du siècle, les plus grands *zaġġālīn* (poètes en langue vernaculaire) étaient issus de l'institution azharite, que l'on aurait pu croire forteresse de puristes? Qu'Aḥmad Ṣawqī Bey, Prince des Poètes, avouait "*Bayram al-Tūnīsī me fait craindre l'avenir pour la langue classique*", tant était grande son admiration pour le maître de la poésie dialectale?

Mais parfois, les blessures de l'ère coloniale, l'enjeu du sacré, les revendications de populations non-arabophones font tourner le débat langue dialectale/langue littéraire à la querelle linguistique. L'Algérie actuelle est un des champs de bataille idéologique entre *fushā* et *'āmmiyya*, entre arabe, berbère et français. La langue littéraire passe au yeux de certains comme un parler néo-colonial imposé par le Moyen-Orient ou des mouvements politico-religieux, synonyme d'arriération et de momification de la pensée, tandis que le dialecte et le berbère sont présentés comme les véritables parlers naturels du pays. Une arabisation parfois maladroite, une négation du droit des autres langues expliquent ce malentendu : en fait, à moins de déléguer l'expression d'une pensée conceptuelle à une langue européenne, le dialecte ne saurait se passer du littéral, de même que ce dernier est consciemment ou inconsciemment imbibé par le dialecte. Si la querelle n'est pas toujours dépassée dans le débat, elle l'est finalement dans la pratique littéraire des créateurs et dans l'usage quotidien des locuteurs.

Jamais autant qu'au XXe siècle les dialectes n'ont été documentés et écrits. Alors qu'il est extrêmement malaisé de reconstruire la façon dont parlait un habitant de Bagdad ou de Fès au XVIIIe siècle, contraint que l'on est de se baser sur des documents presque toujours en langue médiane, ne prétendant jamais reproduire fidèlement le parler vernaculaire (problématique anachronique qui serait de toute façon incompréhensible pour un *adīb* pré-moderne), les besoins de la fiction audiovisuelle depuis le début du siècle ont provoqué une explosion de la production en langues dialectales, nécessairement écrite, en plus d'une production poétique plus traditionnelle dans son concept (*zaġġal*) mais encore vivace. Ainsi, si le statut inférieur des dialectes comme illustration du *lahn al-'āmma* (fautes de langue du vulgaire) a peut-être encore de beaux jours devant lui dans un certain discours mythifiant qu'exploitent à l'envi, pour le ridiculiser, les partisans du tout-dialectal, la littérature moderne leur a depuis longtemps, et dans tous les pays arabes, largement ouvert les bras tandis que le dialecte se faisait de plus en plus ouvert aux apports du littéraire.